VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE JOHN FRIEDRICH.

NO 24,976, COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS.

MARDI, LE 2 MAI 1905.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau Nos 832-834 rue Commune—MARDI, le 2 mai 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, il sera positivement vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 13ième jour de mars 1905, et signé le 20ième jour de mars 1905, et aussi en vertu d'un ordre daté et signé le 24 mars 1905, homologuant les procédures d'une réunion de famille, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans la succession ci-dessus intitulée, les propriétés foncières de grande valeur ci-après décrites, à savoir :

1° Superbe propriété commerciale No 1033 et 1035 rue du Canal, entre Avenues Bienvenue et Bourgogne comprenant une bâtisse en brique en bois à étages avec magasin, occupée par la Pharmacie Nouvelle Orleans et autres, contenant en rez de chaussée un grand magasin et subdivisée en environ 18 chambres au reste le tout plus particulièrement décrit comme suit, à savoir :

Premièrement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le deuxième district de cette ville, désigné par le numéro un dans l'îlet No 81 borné par les rues Canal, Bienville, Douane, maintenant Iberville et Bourgogne sur un plan dressé par L. H. Pilié, arpenteur à un acte passé pardevant David L. Morgan notaire en cette ville le 2 mai 1842 lequel lot mesurant en mesure anglaise vingt et un pieds de face à la rue du Canal sur une profondeur de cent trente pieds dix pouces et une ligne entre lignes parallèles écoulant par les numéros municipaux 1033 et 1035 rue du Canal.

Etant la même propriété qui a été acquise par John Friedrich décédé par achat de Mme Joséphine Adèle Lavaudais, femme de Charles Lartigue dûment autorisée à ester en justice, suivant acte passé pardevant Abel Dufrocq notaire en cette ville daté le 26 août 1866. Le titre enregistré dans le Bureau des transferts pour cette paroisse dans le livre 90 folio 719.

Cette splendide propriété est située dans quelque temps sera le centre commercial de la Nouvelle Orléans comme la ville augmentera en population et importance. La destinée du développement est à la mère du Fleuve et de grands établissements commerciaux, hôtels et autres édifices publiques se grouperont autour d'elle dans les cinq ans. Elle est en face du Club Pickwick et à moins de un bloc du dépôt terminus du Frisco et mérite bien l'attention du capitaliste qui veut de bons placements. Vendue au bénéfice des héritiers réunis, une copie duquel est enregistrée dans le bureau de l'encanteur.

2° La résidence centralement située et commode à 2 étages en bois couverte en ardoises avec dépendances et grand terrain No 120 rue Marais, entre l'avenue du Canal et la rue Iberville construite reculée de la rue et contenant galeries sur l'devant et dans le fond grand vestibule, salons et environ onze chambres, avec dépendances à deux étages avec quatre chambres, hangars, citernes, bâtiment, etc. Les terrains sont grands et sont bien distribués donnant du jour et de la ventilation, mesurant quatre vingt cinq pieds trois pouces de face par cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur et environ partiellement écrémé, décrite comme suit, à savoir :

(a) Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans l'ancien faubourg Trémé de cette ville désigné par le numéro dix de l'îlet No 27 borné par les rues Marais, Nord Liberté (autrefois Trème) Iberville (autrefois Douane) et la rue du Canal d'après un plan dressé par le défunt Joseph Pilié, voyer, le 20 juillet 1845 déposé en l'étude de Lucien Hermann ancien notaire, et lequel dit lot de terre mesurant quarante deux pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Marais par cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été acquise par JOHN FRIEDRICH, décédé par achat de Hermann L. Shultz, d'après un acte passé pardevant Edward Barnett, ancien notaire en cette ville, le 3 novembre 1847, et aussi

(b) Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et avantages à dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé et faisant partie des communes en arrière de cette ville désigné par le numéro neuf de l'îlet No 27 sur le plan dressé par Bougerol ancien voyer de la municipalité Nouvelle, daté le 4 décembre 1838 déposé en l'étude de Félix De Armas, ancien notaire en cette ville par acte daté le 3 janvier 1849, mesurant quarante deux pieds sept pouces quatre lignes de face à la rue Marais la même mesure sur la ligne du fond, soixante vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été acquise par JOHN FRIEDRICH, décédé par achat de Henry Justes A. Bossabe d'après un acte passé pardevant Edward Barnett ancien notaire en cette ville, daté le 23 mars 1849. Le titre enregistré dans le Bureau des Transferts pour cette paroisse dans le livre 47, folio 449.

Cette résidence de choix est à une petite distance de marche du centre des affaires, hôtels nouvellement etc. Les personnes désirant un home agréable avec de grands terrains devraient être attirés par cette occasion.

3° La rangée de résidences bien située et de bon rapport en bon construction modernes, avec bâtisses à deux étages dans le fond, la résidence simple à deux Nos (117, 119, 121, 123 et 125 rue Liberté entre l'avenue du Canal et la rue Iberville contenant en tout, incluant les bâtisses dans le fond à deux étages, environ 18 chambres cabinets, galeries, etc. dans les cours sont des citernes hangars etc. Le terrain mesurant 50 pieds 3 pouces sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur et est plus particulièrement décrit dans l'inventaire comme suit, à savoir :

Trois lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville désignés par les numéros six sept et huit de l'îlet No 27 sur un plan dressé par Bougerol, alors voyer le 4 décembre 1838 et annexé pour référence à un acte de dépôt en l'étude de Félix de Armas, alors notaire le 18 janvier 1849 lesdits lots de terre, mesurant chacun vingt huit pieds cinq pouces de face à la rue Nord Liberté (autrefois rue Trème) sur cent trente et trois pieds dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles, connus par les Nos Municipaux 117, 119, 121, 123 et 125 rue Nord Liberté.

Etant la même propriété qui a été acquise par John Friedrich, décédé par achat de Benjamin Mach, d'après un acte passé pardevant Joseph Cavillier, ancien notaire en cette ville le 15 octobre 1869. Le titre enregistré dans le Bureau des Transferts pour cette paroisse dans le livre 97, folio 237.

Etant près du centre même de la ville, à proximité de la rue du Canal, ces résidences sont toujours louées et ont une grande valeur spéculative.

4° La propriété de résidence et magasin en briques à deux étages, centralement située, Nos 938-942 rue Conti à l'enseigne de la rue Bourgogne, avec une bâtisse contiguë à deux étages en briques dans le fond, No 328 rue Bourgogne, servant de restaurant, résidence ancienne et détachée sur la rue Bourgogne, contenant en tous, magasin sur l'enseigne et environ 15 chambres dans la cour se trouve hangar, caserne, etc., plus complètement décrite comme suit, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes ses bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et ses droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé et se trouvant dans cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Dauphine, Rue Ville et Conti, mesurant en mesure américaine, trente-trois pieds deux pouces de face à la rue Conti, sur une profondeur et façade à la rue Bourgogne, de cent vingt neuf pieds dix pouces entre lignes parallèles, connus par les Nos municipaux 938-942 rue Conti et 328 rue Bourgogne.

Etant la même propriété qui a été acquise par JOHN FRIEDRICH décédé, par achat de Joseph Antoine Rebsigel, d'après un acte passé pardevant Edward Barnett, ancien notaire en cette ville, daté le 23 sept. 1845.

Titre enregistré dans le bureau des transferts pour cette paroisse dans le livre 29, folio 190.

Aucune situation en cette ville n'a une de meilleur avenir que cette propriété étant près de la manufacture de chaussures en de Rosenberg, les nouveaux Ateliers Planet, le Young Men's Gymnastic Club et le Théâtre Lyric sont une d'obtenir une grande valeur dans peu de temps.

5° La résidence simple et magasin en bois couvert en ardoises No 240 rue Mire à l'enseigne de la rue Palmyre, contenant magasin et quatre chambres, cour dans le fond, hangars, etc. plus complètement décrit, comme suit, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé étant et se trouvant dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Palmyre, Mire, Gasquet et Cleveland, et Galvez désigné par le numéro un sur un devis ou plan dudit lot de terre et autres faits par Reiganstein, architecte, et annexé à un acte de vente à Eugène King, passé pardevant Michael Gernon ancien notaire en cette ville, le 17 juillet 1883, d'après lequel dit devis ledit lot mesurant vingt sept pieds de face à la rue Mire sur une profondeur et façade de cent sept pieds six pouces à la rue Palmyre et entre lignes parallèles, connu par le No municipal 240 rue Sud Mire.

Etant la même propriété qui a été acquise par John Friedrich décédé, par achat de Denis Mullen d'après un acte passé pardevant James J. Wenlie, notaire en cette ville le 26 avril 1893. Titre enregistré dans le bureau des transferts pour cette paroisse, dans le livre 148 folio 298.

Cette propriété de choix est dans un district populeux et est terminée d'une augmentation constante de valeur.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur en deniers acquéreurs, et la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans pour des billets de l'acquéreur en deniers acquéreurs, spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue, portant cinq (7 0/0) pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, et cinq (5 0/0) pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection sur le billet ou les billets. La propriété devant être conservée assurée et la police ou les polices de assurance devant être transférées au porteur ou aux porteurs des billets, et l'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer toutes les taxes d'Etat et de Ville pour l'année 1905, s'il y en a de dues au-dessus et en plus du prix de l'adjudication l'acquéreur ou les acquéreurs devant déposer dix (10 0 0) pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Les actes de vente devant être passés pardevant Robert P. Upton, notaire de cette ville aux frais des acquéreurs.

THOMPSON B. WALKER,
Avocat.
Chambre 413 châtisse Hennen
26 mars—26—avril 2, 9, 16, 23, 30 à date

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port compris :

$12 - - - Un an | $6 - - - 6 mois | $3 - - - 3 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris :

$15.15 - - Un an | $7.55 - - 6 mois | $3.75 - - 3 mois

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant le Samedi Matin.

Pour les Etats-Unis, port compris :

- Un an | $1.50 - - 6 mois | $1.00 - - 4 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger :

$4.05 - - Un an | $2.05 - - 6 mois | $1.25 - - 4 mois

LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1er ET DU 15 DE CHAQUE MOIS.

ÉDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

Nos agents peuvent faire leurs remises par MANDATS-POSTAUX ou par TRAITES SUR EXPRESS.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE WM F. C. DUPLESSIS

No 75,026—Cour Civile de District—Division C.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 11 mai 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 22 mars 1905, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir—

Un certain lot de terre situé, se trouvant et étant dans le troisième district de cette ville (autrefois comme comme faubourg Daumetel), désigné comme lot No 3,030 (autrefois lot No 30) sur un plan original fait par le voyer de ville le deuxième jour de mai 1842 et déposé en l'étude de Carlile Pollock, ancien notaire en cette ville, ledit lot en carré de terre est compris entre les rues Touro (autrefois Union) Bourbon (autrefois Bagatelle) Stephen (Girard et Lombard (autrefois La Pilade) ayant en mesure anglaise, 319 pieds 8 pouces de face à la rue Touro (autrefois Union), une même façade à la rue Bourbon (autrefois Bagatelle) 309 pieds 8 pouces de face à la rue Stephen Girard et une même façade à la rue Lombard (autrefois rue Lacondes) et contenant douze lots numérotés de 356 à 367 les deux inclusivement.

Conditions—Comptant l'acquéreur devant assumer les taxes de 1905.

L'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Adolph Dugué, administrateur public
9 av—9 16 23 30—mai 7 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Elias et Mary Porter.

No 75,408—Cour Civile de District — Division E.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 20 avril 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de vente signé le 10 mars 1905, par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété ci-après, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les dépendances y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet No 892, borné par les Toulouse, St Pierre, Dupré et Gayoso, désigné par le numéro dix neuf sur un plan fait par H. Seghers, daté le 14 mai 1896, maintenant en la possession de M. Jacob Hankart une copie duquel est annexée à un acte passé en l'étude de Félix J. Dreyfous, le 19 février 1891. Ledit lot mesurant d'après ledit plan trente et un pieds cinq pouces et six lignes de face à la rue Toulouse sur cent pieds de profondeur.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de l'année 1905.

L'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Adolph Dugué, administrateur.
19 mars—19 26—av 2 9 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Joseph Guillot.

No 75,481—Cour Civile de District, Division E.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 20 avril 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 14 mars 1905, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné comme lot No Un de l'îlet No Sept sur un plan fait par Bougerol, le 24me jour de décembre 1824, et déposé en l'étude de F. De Armas, par acte daté le 11 mars 1837 lequel dit lot est situé dans l'îlet borné par les rues Hôpital, Tonti Ursulines et Rocheblave et mesurant vingt cinq pieds sept pouces et trois lignes de face à la rue Hôpital par une profondeur de quatre vingt six pieds, dix pouces et une ligne sur la ligne de côté vers la rue Tonti et quatre vingt six pieds, deux pouces et six lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Rocheblave et une ligne dans le fond de quatorze pieds et deux lignes, laquelle propriété a été acquise par ledit Joseph Guillot le 11 mars 1837 par acte enregistré dans le livre de transferts No 21, folio 612.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1905. L'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Adolph Dugué, administrateur.
19 mars—19 26—av 2 9 16 20

Succession de Pedro Cuquet.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74 201 — Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Denis Cuquet, exécuteur testamentaire dûtif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—A. J. Cobb, avocat.
12 avril—12 16 21

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE AUGUST ROY

No 72 029 — Cour Civile de District, Division C

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 11 mai 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 6 mars 1905, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir :

1° Tous les droits, titres et intérêt de ladite succession dans et à la ci-après décrite propriété, à savoir :

Une parcelle de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, bornée par les avenues Claiborne et St Roche, les rues Derbigny et Mexique et mesurant soixante six pieds de face à l'avenue Claiborne, sur une profondeur de soixante trois pieds, cinq pouces et trois lignes entre lignes parallèles et faisant face à l'avenue St Roche formant l'encoignure des deux avenues enregistrée dans le Livre des transferts 194 folio 613.

Lesquels dit droits, titres et intérêts sont le privilège de réemption de ladite propriété de la susdite vente pour taxes, et est sujette de payer à l'adjudicataire à ladite vente de taxes de son dit montant du prix d'achat ensemble avec l'intérêt, frais, pénalités et taxes accrues.

2° Tous les droits, titres et intérêt dans et à la ci-après décrite propriété, à savoir :

Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet No 745, borné par les rues Claiborne, Derbigny, Espagne et Mandeville désigné par le numéro deux sur un plan fait le 19 mars 1836, par L. Burgi, et annexé à un acte passé pardevant L. Ferrand, ancien notaire le 4 avril 1836, d'après lequel plan ledit lot mesurant en mesure américaine à cette pieds de face à la rue Claiborne, pas cent cinquante neuf pieds dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles, enregistré dans le livre du bureau des transferts 194, folio 613.

Lesquels dits droit, titre et intérêt, est le privilège de réemption de ladite propriété de la susdite vente pour taxes et est sujette à l'obligation de payer à l'adjudicataire à ladite vente de taxes de son dit montant du prix d'achat, ensemble avec l'intérêt, frais, pénalités et les taxes accrues.

Conditions—Comptant. Les actes de vente pardevant E. T. Florance, notaire aux frais de l'acquéreur.

Adolph Dugué, administrateur.
19 mars—19 26—avril 2 9 20

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 16ème jour de mai 1905, à midi, par ERNEST A. CARRERE, Encanteur, sous et en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District daté le 14 avril 1905, rendu dans l'affaire de la succession de Mme Ann Cunningham, No 75,610 du dossier de ladite Cour.

Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent consistant d'un cottage simple, portant le No 529 rue Troisième dans l'îlet borné par la dite rue et les rues Deuxième, Rousseau et St. Thomas désigné comme lot No douze et mesurant 25 pieds 2 pouces de face à la rue Troisième.

Pour plus de renseignements et dimensions voyez le plan exposé à la Bourse d'Encan.

Conditions — Comptant. L'acte de vente pardevant B. Cry, notaire, aux frais de l'acquéreur incluant les taxes de ville et d'Etat pour 1905.

ERNEST A. CARRERE
Encanteur No 806 rue Perdido.
16 av—16 23 30—mai 7 14 15 16

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

—:o:—

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

L. Frank & Co. vs G. Spence.

PREMIÈRE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 20,862—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. E. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre la rue de Chartres et le Passage de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI 25ème jour d'avril 1905, à 11 heures a.m., la propriété ci-après décrite, à savoir : 1 moteur électrique, 3 balances, 1 lot d'épiceries assorties, lampes, verrerie, etc., etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.—Conditions: Comptant.—WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.—Bestner & Manion, avocats pour les demandeurs.
14 avril—14 16 18

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de S. M. Eaton.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 75,274—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mabe Eaton, l'administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—D'Aquin & Hall, avocats.
19 avril—19 25 30.

Succession de Arthur Lewis et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 72,704—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Anna Wisely et Mme Mary Lewis, administratrices de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—J. C. Rodrigues, avocat.
15 av—15 19 24

Succession de George ou George A. Norman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74,[illegible]—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Peter Hoppe, exécuteur testamentaire à dûtif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—A. J. Peters, avocat.
15 avril—15 19 24

Succession de Justin Dutrey

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 75,359—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Veuve Justin Dutrey, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Z. J. Morel, avocat.
14 avril—14 18 23

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Premier District.

Portant le No municipal 1041 Tchoupitoulas, entre les rues Poeyfarré et Calliope.

Henry Camera vs William Gerchow.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 72 338—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 20 avril 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, situé dans cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Annonciation, Calliope (autrefois Louisa) et Poeyfarré, désigné comme lot No quatre sur un plan fait par E. Gethiel, architecte, le vingt cinquième jour d'avril 1856, déposé en l'étude de Selim Maguer, notaire en cette ville, comme plan No 91 lequel lot mesure quinze pieds, trois pouces de face à la rue Tchoupitoulas, la même largeur dans le fond et soixante seize pieds, dix pouces de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances y appartenant, et tous les droits, voies, servitudes privilèges et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, avec l'usage d'une allée en commun avec d'autres lots laquelle allée s'ouvre sur la rue Calliope (autrefois Louisa) et mesure trois pieds sept pouces de largeur jusqu'au fond du lot No quatre, et de là quatre pieds, quatre pouces de largeur jusqu'au fond du lot No huit, d'après ledit plan.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Charles J. Théard, avocat pour le plaignant.
17 mars 17 24 31—av 7 14 20

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente aux risques et dépens du précédent acquéreur, qui a failli de se conformer avec l'adjudication faite à lui dans cette affaire le 29 mai 1903, d'une grande propriété de résidence améliorée et de valeur du Premier District, faisant face au Cercle Tivoli.

Dans l'îlet borné par les rues St Charles Carondelet, Calliope et Delord et le Cercle Tivoli.

La propriété portant le No municipal 1011 avenue St Charles

Alden McLellan vs James B. Eosser, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 67,456—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, JEUDI, le 20 avril 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion irrégulière de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances de cela, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet compris entre le Cercle Tivoli, les rues St-Charles, Delord, Calliope et Carondelet, mesurant quatre vingt deux pieds dix pouces et quatre lignes de face au Cercle Tivoli, cent pieds trois pouces et quatre lignes sur la ligne du fond, cent dix pieds sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St Charles, et cent vingt pieds onze pouces sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Delord; le tout comme désigné sur un croquis annexé à un acte de vente de la susdite décrite propriété par Mme Lydia Knight, veuve de David G. Wire, Sr, passé pardevant Jos. D. Taylor, notaire public, le 8 mejour de mai A. D. 1884, à Mme Marie Buel, femme de Edward T. Manning, étant la même propriété que Joseph D. Taylor a acquise à une vente publique faite par Victor Maubert, shérif civil de la paroisse d'Orléans, le 15me jour d'octobre 1894, sous et en vertu d'un writ de fieri facias, inscrit dans le procès intitulé Germania Savings Bank vs Mme Marie Buel, femme de Edward T. Manning, No 84,32, du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division — le tout d'après l'acte du shérif daté le 15 octobre 1894, enregistré en le bureau des aliénations dans cette ville, dans le livre 153, folio 741 et aussi enregistré en le bureau du greffier desdites cour, dans le livre des actes 8 folio 2851.

Acquis par le défendant dudit Joseph D. Taylor par achat, d'après un acte passé pardevant C. G. Rebentisch, notaire public, daté le 15 octobre 1884 (bureau des aliénations, livre 152, fol. 780).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Harry H. Hall, avocat pour le plaignant.
17 mars—17 18 24 31—av 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Premier District

Portant le No municipal 695 rue Lopez entre les rues Commune et Gravier.

Eureka Homestead Society vs George T. Gernon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 75,551—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 avril 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte appartenant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet désigné par le No municipal 644, borné par les rues Communes, Gravier, Lopez et Rendon, ledit lot est désigné par le No 31 sur un plan fait par Castaing et Celles, architectes, daté le 20 mars 1866 et déposé en l'étude de A. E. Bienvenue, ancien notaire en cette ville, et ledit lot mesure, en mesure américaine, trente pieds onze pouces de face à la rue Lopez sur cent cinquante-six pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
McCleskey & Benedict, avocats pour la plaignante.
17 mars—17 24 31—avril 7 14 20